



Compte-Rendu

Réunion d'installation CLE Authie du 11 mai 2021

Etaient présents :

Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux :

Etienne PERIN : Conseil Départemental du Pas-de-Calais

Christelle HIVER : Conseil Départemental de la Somme

Yves GILLE et Jean-Michel MAGNIER : représentants du Symcésa

Damien BRICOUT (Maire de Warluzel) et Alexandre DECRY (Maire de Sarton) : Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Yves HOSTYN (Maire de Willencourt) : Communauté de Communes du Ternois

Régis SEINE (Maire de Roussent) et Reynald DENOEU (Maire de Maintenay) : Communauté de Communes des 7 Vallées

Thierry POILLET (Maire de Nempont-Saint-Firmin) : Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois

Henri DEJONGHE (Maire d'Auxi-le-Château) : Association des Maires du Pas-de-Calais

Michel DESTOMBES (Maire de Morlancourt) et Jean-Marie GUENEZ (Maire de Saint-Léger-Lès-Authie) : Communauté de Communes du Pays du Coquelicot

Francis PETIT (Maire de Grouches-Luchuel) et Dominique DUFOSSE (Adjoint d'Occoches) : Communauté de Communes Territoire Nord Picardie

Claude PATTE (Maire d'Argoules), Alain POUILLY (Maire de Ponches-Estruval) et Eric KRAEMER (Délégué Fort-Mahon-Plage) : Communauté de Communes du Ponthieu en Marquenterre

Isabelle ALEXANDRE : Syndicat Mixte Baie de Somme des 3 Vallées

Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains et des organisations professionnelles et des associations

Albert LEBRUN : Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais

Marie-Françoise LEPERS : Chambre d'Agriculture de la Somme

Pascal SAILLIOT : Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Pas-de-Calais :

Benjamin BIGOT : Fédération de Chasse du Pas-de-Calais

Justine LIEUBRAY : Fédération de Chasse de la Somme

Daniel TROLLE : Groupement de Défense de l'Environnement de l'Arrondissement de Montreuil-sur-Mer

Jean-Charles BRUYELLE : Association Nord Nature Environnement

Laurent CHOCHOIS : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Val d'Authie

Eric FEVRIER : Association Syndicale Autorisée Dessèchement Vallée Airon Versant Sud

Edouard COACHE : Association « Moulins, au fil de nos cours d'eau »

Christophe LARDRY : Syndicat Pisciculteurs et Salmoniculteurs des Hauts de France

René DEGUILLAGE : Union des Fédérations de Consommateurs « Que choisir »

Christophe HEMAR : Comité Régional Canoë Kayak des Hauts-de-France

Collège des représentants de l'Etat :

Laurent LEJEUNE : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Hauts de France

Ludovic LEMAIRE : Agence de l'Eau Artois-Picardie

Frédéric LABARRE : Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme

Nicolas VANSTAEVEL : Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais

Jean-Marc GRAGLIA : Office Français de la Biodiversité des Hauts-de-France

Ont donné mandat :

Thierry ROUCOU (Maire de Souastre et Communauté de Communes du Sud Artois) a donné pouvoir à Henri DEJONGHE

Eric ROUSSEL (Maire de Hem-Hardinval et Communauté de Communes Territoire Nord Picardie) a donné pouvoir à Francis PETIT

Patrick THIERY (Association Picardie Nature) a donné pouvoir à Laurent CHOCHOIS (CPIE Val d'Authie)

Patrick DUCROCQ (CCI Littoral Hauts-de-France) a donné pouvoir à Albert LEBRUN (Chambre d'Agriculture du Nord-Pas-de-Calais)

Le Préfet coordonnateur de Bassin a donné pouvoir à la DREAL

La Préfète de la Somme a donné pouvoir à la DDTM de la Somme

Le Préfet du Pas-de-Calais a donné pouvoir à la DDTM du Pas-de-Calais

L'Agence Régionale de la Santé des Hauts-de-France a donné pouvoir à l'Agence de l'Eau Artois-Picardie

Absents excusés :

Ghislain TETARD : Conseil Régional des Hauts-de-France

Michel DUVAL (Adjoint d'Auxi-le-Château) : Communauté de Communes du Ternois

Guy TAECK : Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard

Représentant de la Fédération Départementale des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Somme

Représentant du Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale

Représentant du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres délégation Manche-Mer du Nord

Nombre de délégués en exercice : 56

Nombre de membres présents : 37

Nombre de pouvoirs : 8

Ordre du jour :

- Introduction de Monsieur TRUNET, Président de CLE
- Présentation du SAGE Authie
- Présentation de la CLE Authie et élection du Président
- Modifications et délibération du règlement de fonctionnement
- Election du Vice-président
- Présentation des Commissions Thématiques et élection des Présidents
- Composition du Bureau de CLE
- Installation de la Commission Permanente
- Echéances 2021

Pièces jointes au compte rendu :

- Présentation de la séance
- Règlement de fonctionnement de la CLE Authie
- Répartition dans les Commissions Thématiques

1) Introduction de Monsieur TRUNET, Président de CLE

Monsieur Jean-Marc TRUNET remercie tous les membres pour leur participation à cette séance plénière de la CLE Authie. Il remercie également Henri DEJONGHE pour l'accueil dans sa commune. Il présente son parcours en tant qu'ancien Maire de Dominois et Président de la CLE Authie depuis 2014. Il explique que cette réunion d'installation fait suite à un renouvellement de la CLE après les

élections municipales de 2020. La structure et la composition de la CLE ont été modifiées et prennent en compte l'intégration des nouveaux EPCI. Il indique que sous l'ancienne structure porteuse, un gros travail a été réalisé dans les différentes commissions thématiques et qu'à la fin de l'année 2017, la CLE s'est retrouvée sans structure porteuse dû à la disparition de l'institution interdépartementale de la Vallée de l'Authie. Ce qui fait qu'elle s'est placée dans une impasse durant quelque temps en attendant que les conseils départementaux trouvent une structure compatible avec les EPCI. Suite à quoi, depuis la fin d'année 2019, le Symcéa a été retenu comme structure porteuse.

Monsieur TRUNET remercie toute l'équipe pour cet engagement ainsi que l'Agence de l'Eau Artois-Picardie pour continuer à financer l'animation. Il présente l'ordre du jour et donne la parole à Antoine FRICHOT, animateur du SAGE.

2) Présentation du SAGE Authie

Présentation réalisée par Antoine FRICHOT, animateur du SAGE Authie depuis 1 an au Symcéa. Cette présentation est envoyée avec ce compte rendu.

3) Présentation de la CLE Authie et élection du Président

Présentation de la CLE et de son rôle :

Présentation réalisée par Antoine FRICHOT.

Remarque : il est demandé de préciser la composition détaillée du collège de l'Etat composé de 11 membres.

Election du Président

Monsieur TRUNET appelle un secrétaire de séance. Monsieur Etienne PERIN se porte volontaire. Monsieur TRUNET remercie encore l'assemblée et quitte la Présidence.

Monsieur Henri DEJONGHE, Maire d'Auxi-le-Château et représentant de l'AMF du Pas-de-Calais présente sa candidature. Aucune autre personne n'est candidate à la présidence.

Monsieur Pascal SAILLIOT et Monsieur Laurent CHOCHOIS se portent volontaires pour être les scrutateurs. Le vote est réalisé à bulletin secret.

Nombre de votes : 21
Nombre de votant : 19
Nombre de pouvoirs : 2

Résultats :

Vote pour : 19
Vote blanc : 2
Vote nul : 0

Monsieur Henri DEJONGHE est élu à la majorité des voix de la Commission Locale l'Eau de l'Authie, Président de la CLE Authie.

Discourt d'Henri DEJONGHE, Président de CLE

Henri DEJONGHE remercie l'assemblée pour sa confiance ainsi que Monsieur TRUNET et son équipe pour le travail réalisé avec l'ancienne structure porteuse même si certains événements ont empêché d'aller au bout du projet. L'objectif, aujourd'hui, est de le finaliser ensemble et dans la concertation avec tous les membres de la CLE en répondant à l'intérêt général.

Il faudra rapidement établir un objectif pour permettre d'aboutir dans les 2 ans et demi à un SAGE approuvé.

4) Modification et délibération du règlement de fonctionnement de la CLE

Le quorum des 2/3 des membres de la CLE étant atteint, une modification aux règles de fonctionnement de la CLE est présentée.

- Structuration selon 3 chapitres : chapitre 1 : organisation de la CLE (5 articles) chapitre 2 fonctionnement de la CLE (5 articles) ; chapitre 3 : missions de la CLE (5 articles) → **Pas de remarques de l'assemblée**
- Article 1 : La composition de la CLE et le détail des collèges sont ajoutés → **Pas de remarques de l'assemblée**
- Article 4 : En cas d'égalité au second tour, c'est le plus âgé des candidats qui est déclaré élu → **Pas de remarques de l'assemblée**
- Article 5 : Ajout d'un Vice-Président sur proposition du Président → **Pas de remarques de l'assemblée**
- Article 6 : Le bureau est composé du Président de CLE, du Vice-Président de CLE, des Présidents des commissions thématiques et du Président du Symcéc en tant qu'invité d'office → **Pas de remarques de l'assemblée**
- Article 7 : Les commissions thématiques sont inscrites dans le règlement et l'inscription des membres de la CLE dans au moins 1 commission est obligatoire. Modification de la composition Permanente (8 membres du collège des élus, 4 membres du collège des usagers et 4 membres du collège de l'Etat) → **Pas de remarques de l'assemblée**
- Article 8 : les réunions de la CLE et des Commissions Thématiques peuvent se tenir en tout lieu utile dans le périmètre du SAGE → **l'assemblée demande de rajouter « en présentiel ou en distanciel » à la fin de l'article**
- Ajout d'un article sur la possibilité pour le bureau et la CLE de délibérer par voie dématérialisée → **Pas de remarques de l'assemblée**
- Article 9 : Ajout permettant de modifier les commissions thématiques dans le règlement sans avoir besoin d'avoir le quorum. **Pas de remarques de l'assemblée**

Henri DEJONGHE propose de délibérer à main levée. La totalité des membres approuvent les modifications des articles du règlement.

5) Election du Vice-Président

Monsieur Francis PETIT, Maire de Grouches-Luchuel et représentant de la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie, présente sa candidature. En tant que Vice-Président Environnement dans la collectivité, il s'intéresse aux problématiques liées à l'eau de manière générale avec des projets notamment contre l'érosion et le ruissellement mis en place sur son territoire.

Il représente également sa collectivité en tant que Vice-Président au Symcéc et est intéressé par le projet du SAGE de l'Authie qui est en cours d'élaboration depuis plusieurs années.

Aucune autre personne n'est candidate à la Vice-présidence.

Henri DEJONGHE propose de voter à main levée. Une remarque est faite sur la nécessité de voter à bulletin secret pour éviter les contestations après la réunion.

Monsieur Pascal SAILLIOT et Monsieur Laurent CHOCHOIS se portent volontaires pour être les scrutateurs. Le vote est réalisé à bulletin secret.

Nombre de votes : 21

Nombre de votant : 19

Nombre de pouvoirs : 2

Résultats :

Vote pour : 19

Vote blanc : 2

Vote nul : 0

Monsieur Francis PETIT est élu à la majorité des voix de la Commission Locale l'Eau de l'Authie, Vice-président de la CLE Authie

6) Présentation des Commissions Thématiques et élection du Président

Présentation des Commissions Thématiques et leur rôle :

Présentation réalisée par Antoine FRICHOT

Les 4 commissions thématiques proposées sont les suivantes :

- 1 – Gestion des milieux aquatiques
- 2 – Erosion, ruissellement et inondations
- 3 – Gestion de la ressource en eau
- 4 – Communication et développement du territoire

Répartition des membres de la CLE dans les différentes Commissions Thématiques

Comme l'indique l'article 7 du règlement de fonctionnement de la CLE adopté par l'assemblée, chaque membre de la CLE s'inscrit obligatoirement à au moins 1 Commission Thématique.

Une feuille d'inscription a été distribué pendant la réunion. Un tableau récapitulatif est envoyé en pièce jointe de ce compte rendu.

Election Président de la Commission Thématique « Gestion des milieux aquatiques »

Monsieur Pascal SAILLIOT, représentant de la Fédération de pêche du Pas-de-Calais, présente sa candidature.

Il présente son parcours et son activité en tant que Président de la Fédération de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique du Pas-de-Calais. Il indique que cette activité met en valeur le patrimoine aquatique et représente un « thermomètre » de l'état de la ressource en eau et de sa biodiversité.

Il précise qu'il n'est pas un anti-moulin mais il est convaincu que la continuité écologique préserve la ressource en eau et la biodiversité du fleuve.

Il indique qu'un travail de cartographie des zones humides a été réalisé auparavant mais que l'objectif aujourd'hui et de le mettre en valeur en sensibilisant sur l'utilité de ces espaces. Il faudra aussi s'assurer que les dispositions soient compatibles avec le prochain SDAGE et comprises par la population.

Il rappelle que le Préfet de région a présenté la ressource en eau comme une ressource qui n'est plus inépuisable même sur notre bassin.

Aucune autre personne n'est candidate à la présidence. Le vote est réalisé à main levée après avis de l'assemblée.

Nombre de votes : 45

Nombre de votant : 37

Nombre de pouvoirs : 8

Résultats :

Vote pour : 44

Abstention : 1

Monsieur Pascal SAILLIOT est élu à la majorité des voix, Président de la Commission Thématique Gestion des milieux aquatiques.

Election Président de la Commission Thématique « Erosion, Ruissellement et inondations »

Monsieur Laurent CHOCHOIS, représentant du CPIE Val d'Authie, présente sa candidature.

Il se présente au titre de Patrick CRESTOT, directeur adjoint du CPIE qui sera identifié comme Président de la Commission Thématique.

Il indique que le CPIE a travaillé pendant 10 ans sur l'animation de la thématique érosion et ruissellement sur le territoire et que depuis 1 an, cette compétence a été transférée au Symcéc.

Il indique que l'objectif du CPIE sera d'apporter son expérience dans cette commission notamment au niveau de la coordination mise en place avec les chambres d'agriculture sur le territoire.

Aucune autre personne n'est candidate à la présidence. Le vote est réalisé à main levée après avis de l'assemblée.

Nombre de votes : 45
Nombre de votant : 37
Nombre de pouvoirs : 8

Résultats :

Vote pour : 45
Abstention : 0

Monsieur Patrick CRESTOT représenté par Laurent CHOCHOIS, est élu à l'unanimité des voix, Président de la Commission Thématique Erosion, ruissellement et inondations.

Election Président de la Commission Thématique « Gestion de la ressource en eau »

Monsieur Eric KRAEMER, délégué de Fort-Mahon-Plage et représentant de la Communauté de Communes du Ponthieu en Marquenterre, présente sa candidature.

En tant que Vice-président de la collectivité en charge de la GEMAPI, il est intéressé par ce rôle qui permettra d'avoir également un mixage Somme/Pas-de-Calais dans la CLE.

Aucune autre personne n'est candidate à la présidence. Le vote est réalisé à main levée après avis de l'assemblée.

Nombre de votes : 45
Nombre de votant : 37
Nombre de pouvoirs : 8

Résultats :

Vote pour : 45
Abstention : 0

Monsieur Eric KRAEMER est élu à l'unanimité des voix, Président de la Commission Thématique Gestion de la ressource en eau.

Election Président de la Commission Thématique « Communication et développement du territoire »

Henri DEJONGHE signale l'importance de cette commission thématique pour deux raisons :

- Si le SAGE reste dans « un cercle fermé » et n'est pas connu par la population, les propositions et les résultats ne seront pas acceptés par manque de transparence avec la population.

- Le SAGE ne peut s'exonérer de prendre en compte le développement économique du territoire et ce que la promotion de la gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux naturels et humains de la Vallée, peut apporter au développement.

Monsieur Jean-Michel MAGNIER, Maire de Beaumetz et représentant du Symcéa, présente sa candidature. Vice-Président du Pôle « enfant-jeunesse » de la CCTNP et Président du SCOT du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois dont le SAGE interviendra, il connaît bien le territoire de l'Authie étant natif du territoire et ancien Président du Groupement des associations de Pêche de l'Authie. Il précise qu'il est important de faire connaître le SAGE et l'Authie dans les loisirs et dans l'économie du territoire.

Aucune autre personne n'est candidate à la présidence. Le vote est réalisé à main levée après avis de l'assemblée.

Nombre de votes : 45
 Nombre de votant : 37
 Nombre de pouvoirs : 8

Résultats :

Vote pour : 45

Abstention : 0

Monsieur Jean-Michel MAGNIER est élu à l'unanimité des voix, Président de la Commission Thématique Communication et développement du territoire.

7) Composition du Bureau

Suite aux élections, la nouvelle composition du bureau est la suivante :

Nom	Titre
Henri DEJONGHE	Président de la CLE
Francis PETIT	Vice-président de la CLE
Pascal SAILLIOT	Président de la CT1
Patrick CRESTOT	Président de la CT2
Eric KRAEMER	Président de la CT3
Jean-Michel MAGNIER	Président de la CT4

8) Installation de la Commission Permanente

Composition de la Commission Permanente : le Président de la CLE, le Vice-président et les Présidents des Commissions Thématiques sont membres d'office.

Collège des Elus :

Membres d'office : Henri DEJONGHE, Francis PETIT, Eric KRAEMER et Jean-Michel MAGNIER

Autres membres après concertation dans le collège des élus : Thierry POILLET (CA2BM), Claude PATTE (CC du Ponthieu Marquenterre), Yves HOSTYN (CC du Ternois), Régis SEINE (CC des 7 Vallées).

Collège des usagers

Membres d'office : Pascal SAILLIOT et Patrick CRESTOT

Autres membres : 3 candidats se sont présentés pour 2 places :

- Marie-Françoise LEPERS représentant la Chambre d'agriculture de la Somme

- Christophe LARDRY représentant le Syndicat Pisciculteurs et Salmoniculteurs des Hauts-de-France
- Edouard COACHE représentant l'association « Moulins au fil de nos cours d'eau »

Monsieur Pascal SAILLIOT et Monsieur Laurent CHOCHOIS se portent volontaires pour être les scrutateurs. Le vote est réalisé à bulletin secret. Chacun des membres du collège des usagers a voté deux noms.

Nombre de votes : 30
 Nombre de votant : 13
 Nombre de pouvoirs : 2

Résultats :

Vote pour : Edouard COACHE = 12 ; Marie-Françoise LEPERS = 10 ; Christophe LARDRY = 8

Vote blanc : 0

Vote nul : 0

Edouard COACHE et Marie-Françoise LEPERS sont élus dans la Commission Permanente.

Collège de l'Etat

Après concertation dans le collège de l'Etat, les membres sont les représentants de la DREAL, de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, de la DDTM 80 et de l'OFB.

La nouvelle composition de la Commission Permanente est la suivante :

Elus	Usagers	Etat
Henri DEJONGHE, Francis PETIT, Eric KRAEMER, Jean-Michel MAGNIER, Thierry POILLET, Claude PATTE, Yves HOSTYN, Régis SEINE	Pascal SAILLIOT, Patrick CRESTOT, Edouard COACHE, Marie-Françoise LEPERS	DREAL, Agence de l'eau Artois-Picardie, DDTM 80, OFB

9) Echéances 2021

Concernant les échéances 2021 à partir d'aujourd'hui 11 mai et l'installation de la CLE, les objectifs de chaque commission thématique seront dans un premier temps de valider l'état des lieux et de définir la stratégie avec les enjeux et les objectifs et dans un second temps de travailler sur les orientations et dispositions du PAGD et des règles du règlement. Une nouvelle réunion CLE sera prévue en fin d'année pour valider l'état des lieux et valider la stratégie du SAGE. Lors de cette réunion CLE, un Comité de Rédaction sera également mis en place pour commencer à écrire le SAGE en 2022.

Il est proposé :

- 1 bureau fin mai/début juin pour discuter du déroulement des Commissions Thématiques ;
- 1 CT en juin ;
- 1 CT avant le 15 juillet ;
- 1 CT après le 15 août ;
- 4 CT avant fin décembre.

Monsieur Henri DEJONGHE lève la séance après avoir remercié les membres pour leur participation et leur engagement. Après concertation la réunion de bureau aura lieu le jeudi 3 juin à 9h30 à Auxi-le-Château.

Monsieur Henri DEJONGHE, Président de CLE Authie

